
JUDAÏSME

« Judaïsme » est un terme étymologiquement dérivé, par le grec *Ioudas*, de l'hébreu *Yehouda*, Juda, qui est à la fois le nom d'un des fils du patriarche Jacob, celui de la tribu issue de ce fils, celui du royaume sur lequel ses descendants ont régné, et celui de la région, la Judée, où ce royaume a fleuri. « Judaïsme » apparaît pour la première fois, sous sa forme grecque (*ioudaïsmos*), dans les milieux juifs hellénophones du 1^{er} siècle de l'ère chrétienne. Son équivalent hébraïque (*yahadout*) n'est devenu d'usage courant qu'à l'époque moderne et la littérature biblique aussi bien que rabbinique ne connaît pas ce concept. Désignation commode, qui semble faire pendant à celles de christianisme, de catholicisme ou de protestantisme, « judaïsme », au sens de « religion juive », tend à isoler les aspects spécifiquement « religieux » d'une réalité culturelle beaucoup plus riche et imbriquée. En fait, jusqu'à leur émancipation, qui date en France de 1790-1791, les juifs se sont perçus autant, voire davantage, comme un peuple descendant des Judéens antiques que comme les fidèles d'une religion particulière.

L'histoire d'un peuple

Si l'on en croit le récit biblique – qui n'est pas, pour les périodes les plus reculées, corroboré par l'histoire –, le peuple juif est issu du patriarche Abraham, qui, sur l'injonction divine, quitte sa Chaldée natale pour gagner Canaan. Dieu scelle avec lui une alliance dont le signe sera la circoncision et lui promet une descendance nombreuse, née de son fils Isaac, qui héritera la terre vers laquelle il a migré. Du fils d'Isaac, Jacob, qui prend le nom d'Israël après sa

lutte avec l'Ange, sont issues les douze tribus qui, après un exil en Égypte, quittent finalement ce pays sous la conduite de Moïse et se lancent à la conquête de Canaan sous la houlette de Josué, son successeur. Après une période pendant laquelle les tribus sont gouvernées par des juges, Saül, de la tribu de Benjamin, devient le premier roi d'Israël, mais c'est David, son successeur, de la tribu de Juda, qui fonde la première dynastie légitime. L'histoire de ce royaume unifié est brève, puisque à la mort de Salomon, fils de David, un schisme entraîne l'émergence de deux royaumes distincts : celui d'Israël, regroupant les tribus du Nord, et celui de Juda, réunissant les tribus de Juda et Benjamin, au Sud, avec Jérusalem pour capitale et siège du premier Temple, et un descendant de David pour souverain.

En 722 avant J.-C., les Assyriens détruisent le royaume du Nord et en déportent une large partie des populations, dont on perd bientôt la trace. Le royaume de Juda cède, lui, en – 586 sous les coups des Babyloniens, son Temple est détruit et ses élites conduites à Babylone. C'est là, parmi les Judéens en exil, que naît à proprement parler le « judaïsme », qui combine une forte identité culturelle et nationale, la croyance en un Dieu unique et interdit de représentation, et l'espoir d'une restauration. Celle-ci intervient en – 539, lorsque le Perses Cyrus autorise les exilés à rentrer chez eux et à reconstruire le sanctuaire de Jérusalem. Ce nouveau foyer judéen autonome connaîtra une histoire riche et mouvementée jusqu'à ce qu'il passe, en – 63, sous l'influence directe de Rome, dont la Judée devient une province. En 70 de l'ère chrétienne, Titus écrase une révolte commencée en 66 et détruit le second Temple. La Palestine perd progressivement son ascendant sur une diaspora toujours plus étendue.

L'histoire des juifs se décline désormais diversement en fonction de leurs lieux d'implantation – Babylonie, monde arabo-musulman, Europe chrétienne occidentale et orientale, et bientôt Nouveau Monde. Cette situation, variant au gré des expulsions et des flux migratoires, entraîne une diversification culturelle croissante, dont la distinction entre séfarades – juifs d'origine ibérique et plus largement juifs orientaux – et ashkénazes – juifs d'Europe centrale et orientale – n'offre qu'une image très simplifiée. Et tandis que l'hébreu reste la langue religieuse de référence, celle de la Bible, du rituel et d'une abondante littérature, d'autres langues – judéo-araméen, judéo-arabe, judéo-espagnol, yiddish notamment – vont assumer longtemps un rôle culturel

éminent. Les grandes ruptures du XIX^e et du XX^e siècle, intégration en Occident, démembrement des empires multi-ethniques et pluriconfessionnels et émergence des États-nations, vagues d'émigration juives massives hors d'Europe orientale puis hors des terres d'Islam, génocide en Europe et émergence d'un État juif en Palestine, bouleverseront à nouveau en profondeur la donne linguistique et culturelle. Aujourd'hui, les juifs pratiquent en diaspora couramment, et pour la plupart exclusivement, les langues nationales de leurs concitoyens non juifs, et en Israël, l'hébreu.

Le judaïsme de la Torah

Reste que c'est en Palestine, entre le II^e siècle avant J.-C. et le II^e siècle après J.-C., que, sous la houlette des pharisiens et de leurs héritiers, s'est formé le noyau dur du judaïsme comme doctrine, comme pratique et comme culture. C'est la référence à la Torah, littéralement « enseignement », qui, pour l'essentiel, le fonde. Ce sont désormais les savants, ou les sages (*hakhamim*), qui s'en affirment les seuls dépositaires légitimes, les prêtres perdant tout rôle avec la destruction du sanctuaire en 70, et le temps de la prophétie étant présumé clos depuis plusieurs siècles.

La Torah est d'abord Torah écrite, soit les cinq livres du Pentateuque transmis par Moïse, qui contiennent les termes de l'Alliance passée entre Dieu et son peuple lors de la théophanie du Sinaï, et auxquels les autres livres de la Bible, Prophètes et Hagiographes, ne peuvent être comparés en termes d'autorité. Mais la Torah écrite elle-même, seule, n'est rien. À son côté, d'égale valeur, il y a la Torah orale, c'est-à-dire oralement transmise, de Dieu à Moïse, puis de Moïse à tous les maîtres autorisés qui se sont succédé après lui. Savoir complexifié à chaque génération, objet d'exposition, d'étude et de débats sans cesse renouvelés, et dont les strates se sont déposées dans de grands recueils : *Mishna* d'abord, code de la Loi orale publié vers l'an 200 ; les deux Talmuds ensuite, vastes commentaires de la *Mishna* (celui de Jérusalem est clos à la fin du IV^e siècle et celui de Babylone, achevé en 499, impose finalement son autorité à tout le monde juif), vastes compilations de *midrashim* enfin, exégèses bibliques traditionnelles. Seuls les karaïtes, un courant apparu en Babylonie au VIII^e siècle, rejeteront catégoriquement l'autorité de la Torah orale.

À charge donc pour le peuple d'observer les 613 commandements de la Loi, 365 interdits et

248 injonctions positives, que Dieu lui a révélés, et à charge pour Dieu de le récompenser en conséquence. La transgression de la Loi est passible d'une sanction collective majeure – la dépossession de la Terre et l'exil. Mais nulle sanction n'est éternelle, l'Alliance est à jamais valide, et l'espérance de restauration demeure. L'exil lui-même n'est pas seulement châtement, mais aussi l'occasion pour Israël d'accomplir une mission auprès des nations, au milieu desquelles finiront par germer les grains de vérité qu'il y aura semés. Et c'est la pratique, la fidélité concrètement assumée à la Loi, beaucoup plus que l'adhésion à un dogme, qui, en principe, fait le juif fidèle.

Certes, la confrontation au christianisme, puis à l'islam, ainsi qu'à l'héritage philosophique antique que le monde médiéval se réapproprie, et la menace de déviations comme le karaïsme conduiront certains à tenter de fixer le credo juif. Aucune liste n'a cependant jamais clos le débat. Celle de Moïse Maïmonide (1138-1204) énumère 13 « principes » de la foi juive : 1. que Dieu existe ; 2. qu'il est un ; 3. qu'il est incorporel ; 4. qu'il est ontologiquement antérieur au monde ; 5. que Lui seul doit être adoré ; 6. que la prophétie est possible ; 7. que la prophétie de Moïse est supérieure à toutes les autres ; 8. que la Torah a été divinement révélée ; 9. qu'elle ne peut être changée ; 10. que Dieu connaît les actions des hommes ; 11. qu'il récompense les justes et châtie les pécheurs ; 12. que le Messie viendra ; 13. que les morts ressusciteront. Cette liste sera finalement intégrée au livre de prières juif.

Le judaïsme de la Halakha

L'essentiel n'en est pas moins ailleurs – dans la *Halakha* plutôt que dans le dogme. Le mot est construit sur une racine hébraïque signifiant « aller, marcher ». La Halakha enseigne la voie à suivre et, loin de se cantonner aux questions de nature strictement religieuse ou rituelle, elle enveloppe tous les aspects de la vie et toutes les branches du droit. Cette extension remarquable de la jurisprudence rabbinique témoigne d'une conception du religieux qui ne l'isole pas des autres dimensions de l'existence individuelle et collective. La Halakha s'est en outre développée dans une société qui, longtemps, que ce fût sur sa terre ou en exil, a pu se gérer d'une manière au moins partiellement autonome. Sans doute la dispersion et la soumission à un joug étranger limitent-elles la marge de manœuvre des communautés juives. Reste que pour tout ce qui concernait leurs

affaires internes (litiges entre juifs, statut personnel), elles purent, tout au long du Moyen Âge, en chrétienté comme en islam, appliquer sans trop d'ingérences extérieures les normes du droit juif. L'Émancipation, à l'ère contemporaine, introduira là une rupture en faisant échapper les individus juifs à la juridiction communautaire et en les soumettant directement, comme citoyens, à la loi de l'État. Respecter la Halakha devient alors affaire de choix, un choix en outre restreint à ce qui, dans la Halakha, n'entre pas ouvertement en conflit avec la loi de l'État.

Quel que soit son goût de la Loi, le judaïsme verse pourtant rarement dans le « légalisme sec ». À côté de commentaires talmudiques témoignant d'une impressionnante virtuosité herméneutique (le *pilpoul*) ou d'œuvres juridiques de nature et d'ampleur variées (consultations rabbiniques, traités et codes), ses savants ont aussi produit de la poésie religieuse et profane, des commentaires bibliques, des sommes théologico-philosophiques, des œuvres mystiques (la Kabbale). Soucieux d'assurer une observance de la Loi certes rigoureuse mais partagée par tous, du plus ignorant au plus érudit, le judaïsme a aussi été coutume (*minhag*) et sociabilité. Et il s'est toujours trouvé, parmi les savants eux-mêmes, des maîtres pour dénoncer les risques d'un certain élitisme. Ainsi, au XVIII^e siècle, le hassidisme, courant mystique, tente-t-il de revaloriser une forme de spiritualité accessible à tous, y compris au plus humble, chacun ayant un rôle à jouer dans la grande œuvre rédemptrice confiée à Israël.

Le judaïsme du quotidien

De la naissance à la mort, de la circoncision aux funérailles, en passant par le mariage (obligatoirement monogamique depuis le Moyen Âge pour l'écrasante majorité des communautés), la vie du juif pratiquant, encore aujourd'hui, reste marquée non seulement par le souci du « commandement », de la *mitsva*, à accomplir, mais aussi par la joie que cet accomplissement engendre.

L'année, luni-solaire dans le calendrier juif, est rythmée par une série de solennités. Les plus importantes sont, à l'automne, le Nouvel An (*Rosh ha-Shana*), date anniversaire de la Création du monde, le jeûne de Kippur ou jour des Expiations, la fête des Cabanes (*Sukkot*), qui commémore les pérégrinations des Hébreux dans le désert, immédiatement suivie de *Shemini Atzeret* et de la « Joie de la Torah »

(*Simhat Torah*), à l'occasion de laquelle on clôt le cycle annuel de lecture liturgique du Pentateuque pour le rouvrir aussitôt. En hiver, *Hanukkah* commémore la victoire de la révolte des Maccabées contre la domination grecque (II^e siècle av. J.-C.), puis *Purim* le sauvetage des juifs raconté dans le livre biblique d'Esther. Au printemps, Pâque (*Pessah*) évoque la libération de l'esclavage d'Égypte et la fête des Semaines (*Shavuot*), le don de la Loi sur le Sinaï. Au cœur de l'été, le jeûne du 9 av (7 août) ravive le deuil de la destruction du premier et du second Temple.

Éloigné de la terre ancestrale, privé de sanctuaire central depuis 70, et donc de tout culte sacrificiel, le juif de l'Exil a développé un culte du cœur, de l'étude de la Torah, et de la sanctification du quotidien. Sa journée est rythmée par ses trois offices quotidiens, sa semaine par le repos hebdomadaire du samedi, le *shabat*, temps du recueillement, des retrouvailles familiales, et du resserrement du lien communautaire, à la synagogue. Le souci de la pureté, sexuelle ou diététique, inspire des règles qui ont aussi pour effet de clairement séparer l'univers des femmes, traditionnellement domestique, de celui des hommes, public, et de mettre le juif à l'abri de contacts trop soutenus avec les non-juifs.

Universalité du judaïsme

Mais si le maintien de la cohésion communautaire, assuré notamment par un devoir de générosité envers les plus démunis (*tsedakah*), est une préoccupation naturelle pour une collectivité dispersée et minoritaire, il n'a jamais empêché la réalité d'échanges culturels avec la société majoritaire, ni le développement d'une éthique de portée universelle où l'amour du prochain est indissociable de l'exigence de justice.

Le non-juif lui-même a un statut au regard du droit juif. Il peut, s'il le souhaite et si la sincérité de sa démarche est attestée, se convertir au judaïsme. Mais il peut aussi être « sauvé » en restant ce qu'il est, et en accomplissant les sept commandements des fils de Noé (obligation d'instituer un système juridique ; interdiction du blasphème ; de l'idolâtrie ; de l'inceste et de l'adultère ; du meurtre ; et du vol ; interdiction de consommer un membre arraché à un animal vivant).

De même, l'attente messianique juive, tantôt active, tantôt neutralisée, voire combattue par des autorités spirituelles qui en redoutent le potentiel déstabilisateur, cette attente messianique n'est pas

seulement attente d'une revanche, ou d'un jugement sans appel des nations persécutrices et impies. Le règne du Messie issu de David ouvrira aussi une ère de Rédemption universelle, dont l'humanité entière, réunie dans le culte du Dieu un et rassemblée à Sion et autour de son Temple reconstruit, sera bénéficiaire.

Judaïsmes de la modernité et de la postmodernité

C'est l'équilibre, précaire, de cette construction complexe que la modernité mettra à mal. Sécularisation, émancipation, intégration engageront les juifs à repenser leur identité et leur rapport à l'autre non juif. La dissolution progressive, souvent souhaitée par les juifs eux-mêmes, du cocon protecteur mais parfois asphyxiant de la communauté traditionnelle induira, au XIX^e et au XX^e siècle, un bouleversement des mentalités et des comportements. De nouvelles questions surgiront. La Loi transmise par les rabbins est-elle intangible comme l'enseigne l'ultra-orthodoxie, ou est-il permis de l'adapter à l'esprit du temps, comme le suggéreront les courants modernistes (*conservative* et réformés) ? La place et le rôle des femmes dans le judaïsme peuvent-ils être redéfinis et étendus, comme l'exigent les féministes juives ? Le judaïsme est-il une simple confession, relevant de la sphère privée, ou une appartenance nationale susceptible d'une expression politique indépendante ou non de la référence religieuse (ainsi dans le sionisme) ?

Cet éclatement des approches débouche, en ce début de XXI^e siècle, sur un judaïsme « à la carte », chacun s'aménageant à son gré un système instable de croyances et de pratiques. Le « retour » actuel aux normes les plus orthodoxes, perceptible dans certains milieux en Israël et en diaspora, relève de la même dynamique. Loin de simplement la prolonger, il « réinvente » en fait la tradition. Comme si, bien qu'héritier d'une histoire plurimillénaire, le judaïsme devait toujours renaître à neuf, ici et maintenant, au gré des temps et des lieux de ses migrations.

Jean-Christophe ATTIAS

Bibliographie

J.-C. ATTIAS & E. BENBASSA, *Dictionnaire de civilisation juive*, 2^e éd., Larousse, Paris, 1998 / É. BARNAVI dir., *Histoire universelle des Juifs*, rééd., Hachette, Paris, 2002 / E. GUGGENHEIM, *Le Judaïsme dans la vie quotidienne*, rééd., Albin Michel, Paris, 1992 / G. WIGODER dir., *Dictionnaire*

encyclopédique du judaïsme, trad. de l'anglais et adapté par S.-A. Goldberg, rééd., Laffont, Paris, 1997.

Voir aussi

CHRISTIANISME • SIONISME